

R-93-2016

**RAPPORT DU C.C.E.
DU 30 MAI 2016**

Le conseil ayant pris connaissance du procès-verbal de la réunion du comité consultatif de l'environnement tenue le 30^e jour de mai 2016 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Michel Robert, appuyé par madame Annie Houle et unanimement résolu que le conseil accepte le dépôt du rapport.

R-94-2016

LISTE DES DOCUMENTS À DÉTRUIRE

Considérant que le conseil municipal doit approuver la liste des documents à détruire pour l'année 2016;

En conséquence, il est proposé par monsieur Pascal Smith, appuyé par monsieur Yvon Forget et unanimement résolu que le conseil approuve la liste des documents à détruire, tel que préparée par madame Josée Lelièvre, archiviste.

R-95-2016

DÉMYSTIFICATION DE L'AGRICULTURE

Considérant que le Groupe ProConseil est un organisme sans but lucratif, dont la mission de la section agroenvironnement est de favoriser le développement d'une agriculture durable et que la cohabitation harmonieuse en milieu rural fait partie de ses axes d'intervention ;

Considérant que la municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu est une municipalité rurale dont une proportion importante du territoire est occupée par des activités agricoles ;

Considérant que le Groupe ProConseil souhaite déposer un projet d'ateliers d'information à destination des résidents ruraux non agricoles, afin de favoriser la cohabitation harmonieuse en milieu rural ;

Considérant que les objectifs de ce projet sont de :

- Améliorer la compréhension des réalités inhérentes aux divers modes de production agricole par les résidents ruraux non agricoles ;
- Pour chaque thématique retenue, expliquer quelles sont les pratiques et quels en sont les avantages et inconvénients (épandages de fumiers, amas au champ, circulation de nuit, épandages de biosolides municipaux, utilisation de pesticides, etc.) ;
- Faire connaître l'encadrement existant au niveau des pratiques agricoles potentiellement polluantes (matières fertilisantes et produits phytosanitaires) ;
- Faire connaître les pratiques agroenvironnementales déjà mises en œuvre par les agriculteurs (lutte intégrée aux ennemis des cultures, agriculture de conservation, agriculture de précision, bandes riveraines, etc.) ;

Considérant qu'il est prévu de tenir quatre ateliers d'information entre juillet et décembre 2016, dont au moins un se tiendra dans la municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu ;

Considérant que les thèmes des ateliers seront déterminés en fonction des irritants récurrents constatés à la municipalité ;

Considérant qu'une collaboration réciproque entre les responsables du projet et le comité consultatif en environnement sera instaurée afin d'orienter les thèmes des ateliers ;

Considérant que des comptes rendus des ateliers seront réalisés sous forme de questions-réponses et seront rendus accessibles à tous sur les sites Web du Groupe ProConseil et de la Municipalité ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Michel Robert, appuyé par monsieur Yvon Forget et unanimement résolu que le Conseil de la Municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu :

- Appuie la demande du Groupe ProConseil déposée à la MRC de la Vallée du Richelieu ;
- Collaborera avec les responsables du projet à travers le partage d'information pouvant faciliter l'atteinte des objectifs du projet ;
- Contribuera à la réalisation du projet à travers le prêt de salle pour la tenue d'au moins un atelier ainsi que par la promotion du projet et la diffusion des résultats auprès des citoyens via les divers médias municipaux.

R-96-2016 **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**
POLITIQUES DE SOUTIEN AUX COMMUNAUTÉS RURALES

Considérant que la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu a conclu une politique de soutien aux communautés rurales avec le gouvernement du Québec ;

Considérant que pour accomplir la politique de soutien aux communautés rurales, la M.R.C. doit inviter les milieux concernés à soumettre des projets de valorisation du milieu rural qui pourront bénéficier d'une aide financière ;

Considérant que la municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu a présenté un projet visant à l'implantation d'un espace vert afin d'offrir un endroit de repos et de socialisation à l'ombre et accessible à tous ;

Considérant que le projet vise une aide financière de 30 833\$, et que la municipalité contribuera pour un montant de 10 000\$;

En conséquence, il est proposé par madame Eve-Marie Grenon, appuyé par monsieur Pascal Smith et unanimement résolu que la municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu autorise le directeur des loisirs, Monsieur Samuel Routhier à déposer une demande d'aide financière à la politique de soutien aux communautés rurales de la Vallée-du-Richelieu.

R-97-2016 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par monsieur Daniel Bouchard, appuyé par monsieur Yvon Forget et unanimement résolu que la séance est levée.

Jean Murray
Maire

Sylvie Burelle, g.m.a.
Secrétaire-trésorière et directrice générale

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussignée, certifie que la municipalité a les fonds nécessaires pour rencontrer les dépenses faites ou engagées par les résolutions R-90-2016, R-95-2016 et R-96-2016

Donné à Saint-Marc-sur-Richelieu, ce 8^e jour de juin 2016.

Sylvie Burelle, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-trésorière